

projets de VILLE

actions de VILLE

édito du maire

Plus la population est associée à l'avancement du programme de rénovation urbaine, plus elle prend conscience de ses responsabilités dans son succès. J'en veux pour exemple les clauses d'insertion sociale prévues dans les futures opérations ou encore les processus de concertation menés auprès de tous les Spinassiens concernés. La Ville et ses partenaires proposent également aux habitants des projets culturels ou éducatifs pour mettre en avant la mémoire collective. Des paroles d'habitants qui disent l'attachement à leur quartier, à leur ville et qui permettent à ceux qui y participent, de s'approprier le changement. Dans les trois cas, la confiance accordée aux habitants et leur mobilisation se traduisent positivement. Le respect des lieux, le respect d'autrui grandissent en même temps que le sentiment de reconnaissance des personnes, d'appropriation des espaces et d'appartenance à la communauté. C'est dire que les enjeux liés à notre démarche en faveur du renouveau urbain dépassent sans aucun doute l'amélioration du cadre de vie.

Bien à vous,

*Votre Maire
Hervé Chevreau*



Entretien avec Jean-Pierre Leroy, maire adjoint d'Épinay-sur-Seine, chargé de l'Emploi, de la Formation, des Activités économiques et de l'Insertion

Charte d'insertion sociale

Des chantiers pour l'emploi

La charte d'insertion sociale va être prochainement signée avec les différents partenaires du projet de rénovation urbaine. Quel est son but ?

Il s'agit simplement de saisir l'opportunité des différents chantiers engagés au titre de la rénovation urbaine pour aider des personnes en difficulté à retrouver le chemin de l'emploi. À travers la charte, les partenaires – dont Plaine commune, signataire et pilote de la compétence emploi – s'engagent à inciter les entreprises qui réalisent les travaux d'aménagement, à employer des Spinassiens confrontés à des situations particulièrement délicates. Le but ultime est de leur permettre de retrouver un emploi durable.

À qui cette démarche est-elle plus précisément destinée ?

À toute personne en difficulté sociale ou à la recherche d'une qualification. Plus précisément, aux moins de 25 ans qui ont eu un bref cursus scolaire et parfois une première expérience professionnelle peu qualifiée, et à tous ceux, plus âgés, qui sont au chômage. Par ailleurs, c'est le public masculin qui est notamment concerné, à cause de l'effort physique que réclame fréquemment ce type de travail. Dans tous les cas, chez ces personnes, le chômage se double d'autres difficultés sociales : faible niveau éducatif, logement précaire...

Quelles sont les répercussions concrètes pour les entreprises et les bénéficiaires ?

Dans le cadre de la charte, 5% du volume total des heures de travail accomplies sur le chantier sont réservés aux bénéficiaires de la démarche d'insertion sociale. Sur des chantiers importants, comme ceux qui s'engagent sur la ville, cela représente des mois de travail pour quelques dizaines de personnes.

Mais, il faut souligner que les entreprises ne peuvent assumer ce type d'engagement simplement par solidarité. Elles doivent pouvoir compter sur des salariés qui répondent à leurs besoins, car, ils ont un véritable rôle à jouer sur le chantier. La grande difficulté est donc de trouver l'adéquation entre la demande de l'entreprise et le profil des postulants. Les activités du bâtiment ont beaucoup évolué et des tâches apparemment simples, comme la démolition, requièrent également des spécialistes. Nos candidats misent sur deux atouts. D'une part, leur volonté de s'investir : elle est forte pour beaucoup, d'autant plus que l'image des métiers du bâtiment s'est revalorisée dans l'esprit du public. D'autre part, la proximité de leur lieu de domicile. On sait bien que l'obstacle numéro un à l'assiduité des salariés sur un chantier est le temps ou les coûts de déplacement.

suite p 8 ●●●

Alors que la Ville poursuit le travail d'information et de concertation autour de son projet de rénovation urbaine, les bailleurs prolongent désormais le dialogue autour de chaque opération. À chacun sa manière.

Concertation Au tour des bailleurs

La Sablière, projet de résidentialisation

Un dialogue bien rôdé

Courant janvier, deux réunions avec les locataires de la résidence La Sablière, rue de l'Avenir, ont permis d'affiner avec eux le projet de résidentialisation dont ils vont bénéficier. Un nouvel épisode d'un processus de concertation engagé de longue date.

Entretien avec Jacques Montalescot, responsable du projet à ICF La Sablière

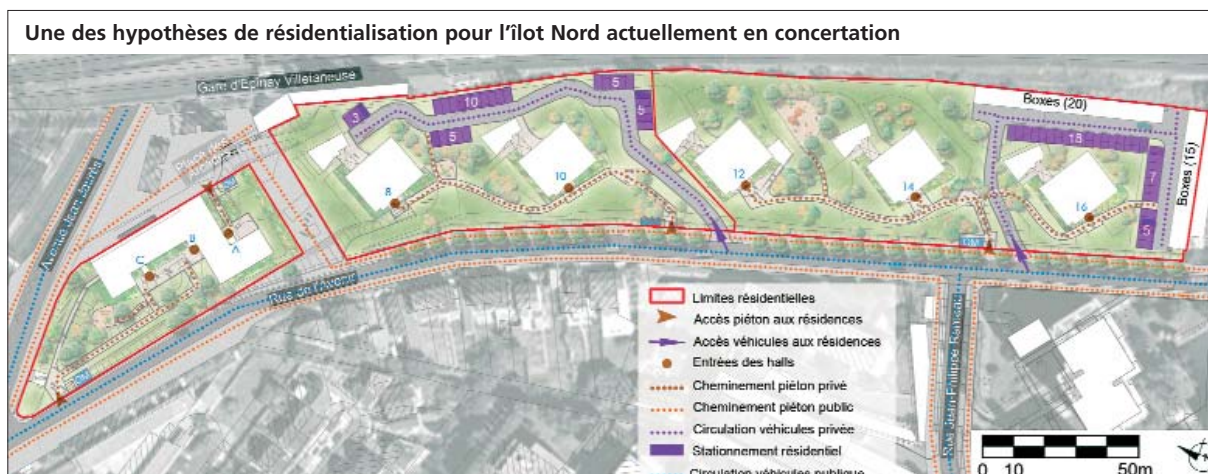
■ **Le réaménagement de La Sablière va modifier considérablement le cadre de vie et les habitudes des résidents. Comment les avez-vous associés à ce projet ?**

En tant que bailleur, nous entretenons depuis des années le dialogue avec l'amicale des locataires qui représente les habitants. Le projet présenté prend en compte très largement leurs attentes et leurs préoccupations, notamment par rapport au passage de personnes ne vivant pas dans la résidence et aux incertitudes sur la délimitation du domaine public. Il s'inscrit dans une continuité d'échanges qui vise à trouver le meilleur compromis entre les attentes de nos clients-locataires et nos contraintes techniques et de gestion.

■ **Quelles sont les dimensions du projet qui seront discutées ? Certaines sont-elles non négociables ?**

Comme dans toute démarche de concertation, l'ensemble des composantes ne peut être remis en cause. Néanmoins, de nombreux aspects de la résidentialisation sont discutés ●●●

Une des hypothèses de résidentialisation pour l'îlot Nord actuellement en concertation



Les 5 points de la concertation

Résidentialisation La délimitation de l'espace privatif réservé aux résidents peut être envisagée de deux manières : soit en considérant chaque immeuble indépendamment soit en identifiant des petits groupes d'immeubles, des « unités résidentielles ».

Ordures ménagères La gestion future des déchets ménagers donne lieu à deux interrogations : faut-il condamner ou non les locaux vide-ordures ? Faut-il implanter dans la résidence les équipements nécessaires à l'organisation du tri sélectif des déchets ménagers ?

Accès Si la sécurisation de l'accès aux immeubles semble sur le principe souhaitable, divers dispositifs techniques demeurent envisageables : interphones, digicodes

Stationnement Le nombre et l'emplacement de nouvelles places de

stationnement éventuelles sera abordé ainsi que les cheminements d'accès.

Aires de jeux Le type d'équipement le plus adapté aux enfants ainsi que l'emplacement possible des aires de jeux doit être discuté.

... avec les habitants : la localisation des espaces de jeux, les systèmes de clôture et de sécurisation des accès, l'organisation du tri sélectif...

Le projet pour La Sablière s'inscrit, il faut le rappeler, dans le projet de rénovation urbaine qui couvre une large partie d'Épinay-sur-Seine. Ce cadre s'impose à nous car il garantit la cohérence d'ensemble des actions menées par les différents bailleurs et la municipalité. Il n'est pas inutile de rappeler à ses habitants que le quartier doit aussi être considéré comme faisant partie intégrante de la ville d'Épinay-sur-Seine. La concertation, que nous menons à l'échelle de l'opération, s'articule donc bien avec la communication globale de la Ville autour de son programme de rénovation urbaine.

■ Comment s'organise la concertation ?

La concertation autour d'une opération de résidentialisation (voir encadré ci-dessous) est très importante, dans la mesure où elle entraîne des conséquences immédiates et durables sur le quotidien des habitants.

Nous avons mené deux séries de rencontres. Tout d'abord des réunions publiques : l'une pour les habitants de l'îlot nord, l'autre pour ceux de l'îlot sud, car les propositions de fonctionnement des deux îlots diffèrent. Puis, dans le cadre d'ateliers de concertation, nous sommes allés, avec le paysagiste qui a conçu le projet, recueillir leurs réactions et leurs contributions. Entre janvier et aujourd'hui, pour chaque îlot, nous avons tenu, une réunion publique d'information en présence du maire, un atelier de concertation pour discuter le projet avec les locataires, puis un atelier de restitution des demandes.

Résidentialisation

Les aménagements de résidentialisation ont pour but de délimiter clairement le domaine public et l'espace privé des abords immédiats d'un immeuble d'habitation. Ils se traduisent couramment par la pose d'une clôture (grille, végétation) et la mise en place d'équipements au bénéfice de ses occupants (portail d'accès à système de reconnaissance, collecte sélective des ordures ménagères, boîtes aux lettres).

France Habitation, réhabilitations rue de Paris

Un appartement témoin pour convaincre

Pour bien comprendre un changement, rien de mieux que l'illustration grandeur nature ! C'est le raisonnement qu'a tenu France Habitation, bailleur de la résidence épinay 22 bis, située au 2, rue du Général Julien pour présenter, à plus de deux cents locataires, l'appartement-témoin de son programme de réhabilitation.



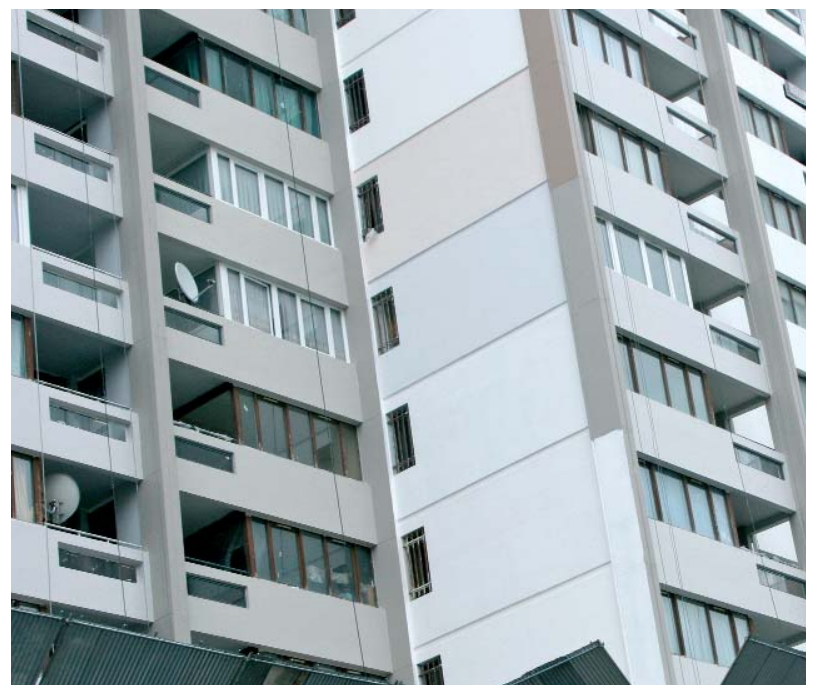
Réhabilitation

Certains immeubles ou certains logements qui présentent aujourd'hui encore de véritables qualités se dégradent avec le temps, les matériaux utilisés à l'origine vieillissant mal. Pour leur donner une nouvelle jeunesse, une opération de réhabilitation peut être menée. Elle consiste à renouveler et améliorer en profondeur tous les éléments de la construction qui le nécessitent : toiture, isolation, façades, ascenseurs, parties communes, plomberie, électricité, huisseries, balcons... L'importance de ce type de travaux justifie également d'envisager des évolutions de l'immeuble ou des appartements avec, par exemple, la création de nouvelles pièces ou la réorganisation de parties communes.

L'ouverture de l'appartement-témoin est l'aboutissement du dialogue engagé avec l'association des locataires puis l'ensemble des résidents. Au terme de rencontres individuelles, chacun a pu exprimer ses attentes à propos de la réhabilitation des logements et des parties communes. Les avis ont été recueillis dans un cahier de contributions mis à disposition chez les gardiens et analysés par France Habitation. Plutôt que de présenter le projet sous forme d'images, France Habitation a joué la carte du concret en réalisant un appartement-témoin de cinq pièces, conforme aux modifications proposées aux locataires. Tous ceux qui l'ont visité, lors des permanences organisées en décembre, et y compris Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, ont donc pu juger sur pièce : remplacement des portes palières, des menuiseries, des garde-corps, des meubles-évier, du système de VMC (ventilation mécanique contrôlée), des convecteurs électriques désormais raccor-

dés à une gestion collective du chauffage et remise aux normes des installations électriques... Le programme d'amélioration ne se cantonne pas aux appartements. Il comportera également le ravalement des façades et des travaux dans les

parties communes. Celles-ci seront réaménagées avec la rénovation de la peinture, de l'électricité, de l'éclairage et des interphones, les ascenseurs seront remplacés et des portes blindées sécuriseront l'accès aux coursives.



Travail de mémoire Pour mieux se projeter dans l'avenir

La perspective d'un relogement ou la démolition de la tour dans laquelle on a vécu sont des moments forts dans la vie des habitants, jeunes ou âgés. Au moment de tourner la page, le « travail de mémoire » aide à positiver le changement.

Les centres socioculturels de la ville et des associations comme l'APES (voir encadré page ci-contre) ont accompagné, au cours de l'été dernier, les habitants de l'îlot Dumas ou ceux du 77 avenue d'Enghien dans une démarche inédite : le travail de mémoire.

En effet, les locataires sont appelés à quitter leur immeuble, promis à la démolition, pour s'installer dans un nouveau logement. La perspective semble a priori positive, il n'empêche que le déménagement peut parfois se teinter d'émotion et d'anxiété. Tout le monde y est confronté. Les adultes autant que les anciens, pour lesquels une masse de souvenirs personnels ou partagés les attachent à l'appartement de toute une vie. Les enfants et les adolescents également, qui n'ont pas connu d'autres lieux et d'autres amis.

Ces réalités peuvent parfois brouiller la perception de leur environnement au point qu'ils expriment parfois des regrets à l'égard d'un cadre de vie que pourtant ils ne supportaient souvent plus...

C'est pourquoi la ville a pris l'initiative de revaloriser les histoires familiales, en mettant en avant tous les souvenirs positifs attachés à leurs lieux de vie. Afin de permettre aux habitants de se projeter positivement dans ce qui va être une nouvelle étape de leur vie.

Plusieurs projets d'accompagnement ont donc été montés. Chacun s'adressait à un public particulier car, derrière l'émotion commune, les préoccupations des habitants varient.

La ville vue par les enfants

Au 77 avenue d'Enghien, le jeune public a été convié, au lendemain de l'officialisation du programme de démolition, à la création d'une maquette de ville. Il s'agissait de créer un lieu qui leur permette d'exprimer leurs sentiments personnels sur leur lieu de vie et leurs souhaits pour l'avenir.

Une quarantaine d'enfants entre 6 et 12 ans se sont lancés dans l'aventure au cours des mois d'été. D'abord sensibilisés à un autre regard sur la ville à travers des promenades photogra-

phiques, ils ont ensuite saisi pinceaux, ciseaux et matériaux de récupération pour construire leur propre vision de l'environnement urbain.

Semaine après semaine, la ville imaginaire des enfants a pris corps. Le quart de la maquette, intitulé « la ville dans les nuages », témoignait de leur vision idéale de la ville, largement imprégnée de nature. Mais l'essentiel de la réalisation reflétait une vision plus sombre de leur cadre de vie. Ces deux visions de la ville, coexistant dans leur œuvre collective, ont largement alimenté les discussions. Car, la transition entre l'abandon de leur ancien logement et l'emménagement dans le nouveau représente

une période délicate où se mêlent envies et incertitudes.

Les enfants ont progressivement trouvé les mots qui les traduisaient. « Leur désir de renouveau est apparu au cours de cette activité, témoigne l'animateur du projet au centre socioculturel des Écondeaux, ils ont pu s'approprier davantage les mutations de la ville et le processus de relogement auquel ils sont confrontés ».

Malgré ses dimensions impressionnantes, près de dix mètres carrés, la maquette a été exposée au centre de loisirs, puis présentée à l'occasion de Festiv'art, avant de prendre place der-

Atelier photo, un travail collectif des enfants





rière les vitres du centre socioculturel des Écondeaux. À chaque fois, elle a été l'occasion d'interpeller d'autres enfants mais aussi nombre d'adultes, concernés ou non par le relogement. Autour d'elle, les échanges se sont multipliés.

Barbecue devant la caravane

Les interrogations des adultes à propos de l'avenir ne sont pas moindres. Eux aussi doivent envisager ces nouvelles perspectives et assumer un passé qu'ils vont partiellement abandonner. Les familles de la rue Dumas, dont certains immeubles seront démolis, sont nombreuses à se retrouver partagées entre l'opportunité attrayante d'un habitat renouvelé et le souvenir des années passées. L'une et l'autre ne sont pourtant pas contradictoires comme l'a démontré courant août, la Caravane de la mémoire, organisée par la Maison du centre et l'APES pour le compte de France Habitation.

Cette manifestation souhaitait réveiller la mémoire du quartier et des familles pour mieux s'engager dans l'avenir. Le programme proposait des rendez-vous hebdomadaires de toutes sortes, pour rassembler autour de cette démarche la plus grande diversité de publics : reportage et tirage photographiques, collecte de documents d'archives, ateliers d'écriture et de slam, promenades guidées, animations de conteurs, repas et goûter communs, exposition finale... Tout incitait les habitants à partager des moments d'échanges en faisant appel à leur mémoire individuelle et collective.

Le succès a été total, tant par le nombre de participants que par l'intensité des moments partagés, à l'image des barbecues sous les tonnelles. Pour Anne Roudaut, adjointe au maire en charge du cadre de vie, « la réappropriation des lieux, comme les rencontres intergénérationnelles, ont permis de développer la communication entre les habitants et de créer de véritables liens. Au delà de l'événement, ajoute-t-elle, les habitants ont pris conscience de l'importance de leur implication dans la nécessaire mutation du quartier ».

L'APES

Association de terrain

« L'Association pour les équipements sociaux (APES) est une structure originale, la dernière de ce type en Ile-de-France » souligne Joël Guilloux, son directeur. En effet, cette association, créée en 1961, est en fait une filiale du pôle immobilier Astria regroupant notamment l'OGIF et France Habitation, deux bailleurs sociaux importants à Épinay-sur-Seine. Elle développe pour leur compte des pro-

jets locaux en partenariat avec les collectivités locales. Quatre missions essentielles fondent son action : l'animation sociale des quartiers, l'insertion sociale par l'économie, le conseil et l'expertise dans la conduite de projet, les actions en faveur de la tranquillité des sites. Quinze personnes interviennent ainsi dans cent communes d'Ile-de-France. Pour Joël Guilloux, « le lien avec les bailleurs sociaux

n'empêche pas l'APES d'avoir une certaine autonomie, d'autant plus que sa raison d'être, le développement social, ne se confond pas avec la mission de ces derniers. La montée en puissance des bailleurs, dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers, s'accompagne également d'une implication croissante de l'APES ».

Entretien

avec **Véronique Riguidel**, responsable APES, pilote de l'action « Caravane de la mémoire » réalisée avec la ville

■ Quel était votre objectif en installant au pied des immeubles de la rue Dumas, « la Caravane de la mémoire » ?

Le projet de rénovation urbaine et le processus de relogement suscitent beaucoup d'interrogations et une certaine anxiété. L'information est essentielle, mais elle revient sans ambiguïté à la Ville, aux bailleurs sociaux ou à la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). Notre volonté était d'apporter une autre dimension d'accompagnement des familles à travers l'écoute et une opportunité donnée à chacun de s'exprimer. Cela rassure les plus jeunes comme les adultes, et leur permet d'assumer la transition vers un mieux vivre futur qu'ils peinent parfois à envisager. Nous avons poussé les participants à rendre compte du quartier tel qu'ils le vivaient et l'avaient vécu, à faire part de leurs points de vue... Comme une dernière photographie instantanée avant de se projeter dans l'avenir.

■ Comment avez-vous suscité cette prise de parole ?

Très simplement, en s'installant à la vue de tous dans la rue, ce qui est inhabituel dans ce quartier, et en laissant les gens venir à nous. Cela a très vite fonctionné, et de plus en plus au fil des semaines. Les uns sont venus enrichir l'exposition photos par leurs apports successifs, les autres passaient prendre le thé ou le café pour quelques instants de discussion, les enfants dessinaient... Malgré la nostalgie qui transparaissait, beaucoup ont exprimé un grand bonheur à participer au projet.

■ Quels enseignements tirez-vous de cette opération estivale ?

La dynamique qui s'est créée a pris une ampleur à laquelle nous ne nous attendions pas. Mais, c'est l'intensité



du lien social qui se nouait sous nos yeux qui nous a le plus surpris. En effet, les échanges se sont multipliés, avec sans doute, au bout, de meilleures dispositions pour se confronter à l'avenir. Ces rencontres hors les murs des structures sociales habituelles ont sans doute des vertus particulières. Nous projetons, en partenariat avec la Ville, de renouveler ce type d'initiative à la rencontre du public, surtout dans cette période de grandes transformations de la ville.

Au jour le jour, l'exposition photographique en plein air s'est enrichie de nouvelles images.

Lacepède-OPH93

Un exemple de négociation entre bailleur et copropriétaires

Pour faire avancer le projet de rénovation urbaine, de nombreuses négociations préalables doivent être menées entre les partenaires. C'est le travail qui a été réalisé entre les propriétaires de l'ensemble Lacepède et le bailleur OPH93, au cœur de l'îlot Gendarmerie.



Par sa localisation, l'îlot Gendarmerie représente une des pièces maîtresses du projet de rénovation urbaine du centre-ville. Il recèle également une particularité, celle de faire cohabiter une importante copropriété, l'ensemble Lacepède, et des immeubles de logement social de l'OPH93 (Office public d'Habitat 93). Le réaménagement de l'îlot doit donc composer avec les caractéristiques de ces deux groupes d'habitat et avec les préoccupations de leurs occupants et gestionnaires respectifs. Le projet développé sur ce secteur incitait à un changement du périmètre de ces deux propriétés. Après un an de discussion, l'assemblée des copropriétaires de la résidence Lacepède a donné son aval. Le 16 novembre dernier, celle-ci a voté la cession d'une bande de terrain à l'OPH93, le bailleur social s'étant engagé de son côté à une démarche réciproque. Grâce à cet échange de terrains, l'ensemble

HLM va pouvoir entamer une opération de résidentialisation des immeubles. De son côté, la copropriété pourra bénéficier d'espaces résidentiels plus confortables et plus valorisants. Le principe d'aménagement étant acquis, les architectes des deux opérations vont désormais travailler conjointement dans l'attente de la signature officielle des actes notariés.



Logement

La mixité, c'est possible

Partant du constat qu'il est très difficile de louer un logement dans le parc privé ou encore d'acheter un appartement ou un pavillon à Épinay-sur-Seine, la municipalité a décidé d'accompagner le projet de rénovation urbaine en favorisant l'arrivée d'opérations privées sur la commune.

En effet, le nouveau dynamisme urbain de la ville devait permettre de réintroduire de la mixité sociale et de diversifier les types d'habitat (petits immeubles collectifs, maisons de ville, maisons individuelles) et leur mode d'occupation (locatif, locatif social,

propriété). À l'origine, cette ambition a pu sembler à certains illusoire, mais force est de constater que cette nouvelle vision d'Épinay-sur-Seine est bel et bien en voie de se concrétiser : la Ville a su convaincre des promoteurs privés de s'engager à ses côtés.

Plusieurs programmes de construction – immeubles collectifs, pavillons ou maisons de ville – voient petit à petit le jour en différents quartiers. **(voir encadré ci-contre)**. De grands promoteurs immobiliers ont décidé d'investir à Épinay-sur-Seine, prouvant ainsi la nouvelle attractivité de la ville.



Les programmes en accession à la propriété

▲ « **Le Hameau des Tilleuls** », (avenue de Lattre-de-Tassigny) 81 logements (dont 18 maisons de ville)

▲ « **La Villa du Cygne** » et « **Les Balcons du Lac** », (avenue Gallieni) 64 logements

▲ « **Les Allées de Rose** », (rue de Lyon) 135 logements dont 25 pavillons

▲ « **Les Vergers d'Épinay** » (avenue de la République) 29 logements, dont 5 maisons de ville en fond de parcelle

▲ **Habitat contemporain** (rue de Marseille) 29 logements en accession

Il y a un an, la ville d'Épinay-sur-Seine signait avec l'Anru une convention de financement du projet de rénovation urbaine. Ses représentants sont venus sur le terrain constater l'avancement de l'opération à l'occasion d'une « revue de projet ».

Rénovation urbaine

L'opération « passée en revue »

En accordant 76,6 millions d'euros sur cinq ans au projet de rénovation urbaine d'Épinay-sur-Seine, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) va permettre la réalisation de nombreuses opérations activement préparées jusque-là par la Ville et ses partenaires. Cette contribution accordée par l'État sur la base du dossier de projet urbain n'est toutefois pas un « chèque en blanc ». Les experts de l'Anru veillent au bon usage des fonds et aux progrès effectifs de la mise en œuvre du projet à travers tous ses aspects : relogement des familles, accompagnement social, travaux de construction, de démolition ou de réhabilitation, insertion sociale... L'ensemble des acteurs de terrain impliqués, la Ville au premier chef, mais aussi les bailleurs sociaux et les collectivités partenaires, sont donc invités, lors d'une « revue de projet » périodique, à faire le point de leurs avancées. Trois représentants de l'Anru sont ainsi venus dialoguer avec eux le 12 décembre dernier lors d'une journée complète de visites et de rencontres. Il importe, en effet, au-delà des dossiers, des chiffres et des comptes-rendus, d'évaluer de manière tangible la progression d'une opération aussi vaste et complexe. Les observateurs sont repartis apparemment très convaincus.



Comment l'Anru finance-t-elle la rénovation ?

L'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) finance sur l'ensemble du territoire français plus de 150 projets pour un montant global de 35 milliards d'euros. L'aide accordée aux porteurs de projet (collectivité locale, bailleurs) est obtenue après signature d'une convention approuvant le projet soumis à l'Anru. Elle est ensuite délivrée annuellement au fur et à mesure de l'avancement réel des opérations. Les revues de projet permettent notamment de valider les progrès de la démarche de rénovation et de débloquer les tranches de financement successives.

Du concret

En une année à peine, ce sont quinze opérations qui ont été lancées. Sur le plan de l'habitat, 103 familles ont déjà été relogées en préalable aux futures démolitions, 42 logements sociaux se construisent avenue de la République et 147 logements ont été réhabilités rue Dunant. L'Anru a rappelé aux différents bailleurs l'importance qu'elle accorde à la qualité du dispositif de relogement des familles. Hervé Chevreaux, maire d'Épinay-sur-Seine, a annoncé le lancement prochain d'une enquête de satisfaction auprès des foyers concernés qui débutera par le quartier d'Orgemont.

Autre centre d'intérêt de la délégation reçue, les équipements et

espaces publics. En la matière, les représentants de l'Anru ont échangé sur la reconstruction, en cours, de l'école Romain-Rolland et le démarrage prochain de l'aménagement du parc central d'Orgemont. La visite du centre-ville a, par ailleurs, confirmé clairement le bien-fondé d'un programme de réaménagement ambitieux.

Au terme de cette journée marathon, un comité de pilotage associant également le sous-préfet, et le directeur départemental de l'Équipement, a tiré des enseignements très satisfaisants de cette première année de démarrage opérationnel des projets, un cap souvent difficile à passer. Rendez-vous dans un an, avec des avancées plus marquantes encore en perspective.

État des lieux, rue de Paris.

...
Suite de l'entretien
avec Jean-Pierre Leroy en page 1

S'il faut faire des heures de transports en commun ou dépenser une part importante de sa rémunération pour rejoindre quotidiennement un chantier lointain, nombreux sont ceux qui se découragent.

Comment résolvez-vous cette question de l'offre et de la demande ?

Dans toute cette démarche, c'est le pragmatisme qui prime. Si nous anticipons suffisamment les attentes des entreprises, nous pouvons entreprendre des actions de formation pour que, par exemple, un jeune puisse assumer les tâches qu'il aura à remplir sur le chantier. Il faut aussi compter sur la spécificité du milieu du bâtiment. Il y a encore de nombreux chefs de chantiers qui sont partis du bas de l'échelle et qui se sont formés sur le tas. Ils acceptent donc que les personnes en insertion débutent sans connaissance particulière. Le gros œuvre comme la maçonnerie nécessitent en général une qualification moindre que le second œuvre : plomberie, électricité, peinture... Dans un grand nombre de domaines d'activité, le secteur du bâtiment recrute car il est dans une phase de plein développement.

Quel rôle joue la Ville d'Épinay-sur-Seine ?

Avec l'aide des travailleurs sociaux, nous avons d'abord travaillé à l'identification des personnes qui peuvent prétendre aux emplois d'insertion sociale. En ce moment même nous démarchons directement les entreprises et les chefs de chantier pour les sensibiliser à l'insertion et cerner précisément leurs besoins avant de les mettre en relation avec nos candidats. Lorsqu'ils sont embauchés, ces derniers sont suivis par un interlocuteur de la Ville qui s'assure que tout se déroule convenablement pour le salarié comme pour l'entreprise. Cet accompagnement est particulièrement important car, au-delà des situations individuelles, il fournit des indications utiles pour orienter notre action.

PLU d'Épinay, suites de la concertation

Du 20 mars au 28 avril prochain, se déroulera l'enquête publique autour du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) élaboré par la Ville. Après plusieurs phases de concertation, cette dernière étape permettra aux Spinasiens de faire connaître leurs observations sur les hypothèses d'évolution de la commune proposées par la municipalité. D'ici là, la concertation publique, qui s'est déjà traduite en de nombreux événements, donnera lieu à deux nouveaux temps forts. Une réunion publique de présentation aura lieu le 7 mars prochain, à 19h30, à l'espace Lumière. Une exposition pré-

sentant les objectifs et les enjeux du plan de zonage sera, elle, visible au service urbanisme dès le 5 mars jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

> **Réunion publique sur le PLU mercredi 7 mars** à 19 h 30 à l'espace Lumière

> **Exposition à partir du 5 mars** service urbanisme, 7 bis, rue de Paris lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45 vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (fermé le mercredi).

Parc d'Orgemont Expo et travaux

L'actualité du parc d'Orgemont est intense en ce début d'année 2007. Alors que la première tranche de travaux s'engage, une exposition présentant le projet s'ouvre au public.

Après une période de concertation, qui a permis d'expliquer le projet et de le faire évoluer en accord avec les attentes des habitants, celui-ci entre véritablement en phase opérationnelle. Au cours d'une première tranche de travaux d'une durée d'un an, trois de ses composantes principales seront aménagées : le parc paysager, la place centrale et l'aire de jeux. Pendant cette période, le parc sera fermé et des itinéraires de déviation seront mis en place. La phase de terrassement devrait générer quelques inconvénients : bruit et circula-



tion d'engins lourds. La population sera régulièrement informée par des bulletins « travaux » diffusés par Plaine Commune, maître d'ouvrage de l'opération.

Depuis le 22 janvier dernier, vous pouvez découvrir ou redécouvrir le projet dans le cadre d'une exposition à la mairie annexe d'Orgemont et... rêver dans l'attente des promenades à venir.



Ouverture tous les après-midi de 13h30 à 17h30. Des permanences d'information seront tenues les 14 et 21 février et les 14 et 21 mars de 14 h à 15 h.

Questions Réponses

Des démolitions d'immeubles ont été annoncées. Où en est-on aujourd'hui ?

Manuel D.,
rue de l'Avenir



Des démolitions d'immeubles d'habitation sont effectivement programmées dans le projet de rénovation urbaine. Soit ces immeubles sont trop dégradés pour être réhabilités, soit leur disparition permet de dégager des espaces publics (rues, places, passages, jardins) indispensables à l'ouverture et à la réorganisation des quartiers. Mais, avant de procéder à ces destructions, l'ensemble des locataires doit avoir été relogé de manière satisfaisante dans des immeubles prochainement achevés ou, après travaux de remise en état, dans des immeubles existants du parc des bailleurs sociaux. Dans tous les cas, les délais pour mettre à la disposition des familles leur nouveau logement se comptent en mois et elles sont des centaines à être concernées pour l'ensemble de la ville. Le relogement progresse dans tous les cas à grand pas.



Directeur de la publication :
Le maire d'Épinay-sur-Seine,
Directrice de la rédaction : Ingrid Viallet
Rédactrice en chef : Christelle Pichon
Coordination et rédaction : Anaïs Laub
Secrétaire de rédaction : Florence Chevreney
Rédaction et maquette : à vrai dire la ville,
François Lemaire, graphiste
Photos (DR) : André Golias
Impression : Relais graphique
Tirage : 23 000 exemplaires
Diffusion : ISA Plus